





Dossier

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient R.8

Pays de Cruseilles



Sommaire

- 3 SE DÉVELOPPER
- 4 GRANDIR ET APPRENDRE
- 6 SE DÉPLACER
- 8 DOSSIER
- 12 SE CULTIVER ET SE DIVERTIR
- 14 PRÉSERVER
- 15 INFORMER
- 16 COUP DE COEUR AGENDA



DOSSIER Extension des consignes de tri : à partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient



GRANDIR ET APPRENDRE Signature de la charte des ATSEM



PRÉSERVER Haute-Savoie Rénovation Énergétique : un service à dstination du grand public



Édito

Mesdames, Messieurs,

Notre planète est de plus en plus fragile et nous devons tous faire des efforts pour mieux la protéger. Nous avons connu cet été une période difficile du fait de la sécheresse. Les sources

du Salève étaient presque taries et il a fallu trouver des alternatives pour alimenter les réservoirs afin de n'avoir aucune coupure chez l'abonné. Nous recherchons activement des solutions pour améliorer notre situation, mais les nappes phréatiques restent encore à ce jour très basses et les réserves d'eau manquent sur tout le territoire. Je vous invite tous à être vigilants sur votre consommation d'eau. Chaque geste compte pour préserver cette ressource précieuse. Je remercie d'ailleurs vivement les territoires voisins avec qui nos réseaux sont interconnectés.

Notre Communauté de Communes s'implique pour l'environnement : Nous nous engageons encore plus pour le tri des déchets, avec la mise en place de nouvelles consignes de tri dès le 1er janvier prochain. À partir de cette date, le tri se simplifie, et vous pourrez jeter dans le bac jaune l'ensemble de vos emballages (plastique, métal, carton et papier). Je vous laisse le découvrir plus en détails dans le dossier de votre magazine (p.8). En collaboration avec le Département, nous avons mis en place un nouveau service pour vous accompagner dans la rénovation énergétique de votre domicile: grâce à Haute-Savoie Rénovation Energétique, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et d'un accompagnement personnalisé.

Vous trouverez à nouveau le résumé du Projet de Territoire inséré dans cet Echo de l'Interco. En effet, nous avons rencontré des difficultés importantes dans la distribution de votre bulletin de juillet et de nombreux habitants du territoire ne l'ont pas reçu durant l'été.

Enfin, en 2023, notre collectivité aura 50 ans d'existence. Nous les fêterons lors de la Cérémonie des Voeux le 12 janvier à 19h00 au Complexe Sportif Intercommunal où vous êtes tous les bienvenus!

Très belle fin d'année.

Xavier BRAND Président du Pays de Cruseilles

Édité par : Pays de Cruseilles Directeur de la publication : Xavier BRAND Réalisation : service communication © Crédits photos : CCPC - Freepix.com - CITEO -Pierre Antoine - Asder Conception graphique : Agence Gardeners Tirage: 7 800 exemplaires Impression: Imprimerie Courand & Associés® N°ISSN 2264-1807

SE DÉVELOPPER

Économie: Cruseilles Plan de mobilité



La première réunion des Rendez-vous de la Caille s'est tenue le octobre 2022 au sein de l'entreprise PILOT

« Les rendezvous de la Caille: travailler Pour et Avec les Entreprises!»

Le Pays de Cruseilles lance « Les Rendez-Vous de la Caille : travailler Pour et Avec les Entreprises » ! Ce nouveau Rendez-Vous est destiné aux entreprises de la PAE de la Caille lors duquel une thématique spécifique sera abordée. L'ambition souhaitée est de renouveler cette rencontre 1 à 2 fois par an.

Les principaux objectifs sont :

- · Créer du lien avec les entreprises
- · Identifier les sujets qui questionnent, interrogent et préoccupent les entreprises
- · Présenter les axes de travail de la collectivité

Pour ce premier Rendez-vous de la Caille, le thème choisi était celui des solutions de mobilité durable à mettre en place sur la PAE. Vous pouvez retrouver l'ensemble des solutions présentées page 7.

Quelques chiffres

La PAE du Pays de Cruseilles c'est :

- 70 entreprises
- 1500 emplois répartis sur 2 kilomètres et 4 zones : Arny, Arny 2, Espace du Vernet, les Glaises et le « coeur historique de la Caille ».

Le Pays de Cruseilles encourage l'entrepreneuriat

Le Pays de Cruseilles est aussi là pour les entrepreneurs dans l'âme et ceux qui ont déjà passé le cap et qui souhaitent maintenant développer leur entreprise. À votre disposition deux outils : « Rez'Up, la plateforme de l'entreprenariat local » et « Initiative Genevois, financement et accompagnement d'entreprise ».

∠ Rez'UP

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous avez un cap à faire passer à votre entreprise?

L'équipe de Rez'Up vous informe et vous oriente vers le ou les partenaires dont vous avez besoin.

Visitez www.rezup.org pour en savoir

☑ Initiative Genevois

La mission d'Initiative Genevois est de financer et accompagner le développement des créateurs ou repreneurs d'entreprise sur le territoire. Il propose un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie personnelle avec un accompagnement sur 3 ans. C'est aussi la possibilité d'intégrer un réseau d'entrepreneurs du territoire, des formations gratuites, des temps conviviaux pour réseauter et sortir de l'isolement de chef d'entreprise.

La CCPC et le Grand **Annecy travaillent** main dans la main

Le jeudi 8 septembre s'est tenu le renouvellement de la signature de la convention de délégation de gestion de la zone d'activité de la Caille en présence du Président du Conseil d'Administration de Pilot Corporation of Europe M. WADA, de la Présidente du Grand Annecy Frédérique LARDET et du Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles Xavier BRAND.

L'entreprise a pu présenter son activité et les élus ont eu l'occasion de visiter l'usine de production.

Votre contact à la Communauté de Communes

Manon SIEURAC - Chargée de mission économique et touristique m.sieurac@ccpaysdecruseilles.org - Tél.: 06 74 76 51 60



De la nouveauté pour cette rentrée 2022-2023

Petite enfance : Une nouvelle rentrée pour le RPE !

Comme chaque mois de septembre, les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis à leur domicile ont pu revenir ou découvrir les temps d'éveil organisés par l'équipe du Relais Petite Enfance.

L'année scolaire a donc été lancée par des rencontres dans les différents parcs du territoire afin de permettre à chacun, petits et grands, de reprendre ou de trouver ses repères en douceur. Cette année, **les ateliers motricité** ont fait leur arrivée tous les jeudis matins dans la Grand Rue du Complexe sportif de Cruseilles. Et, à en croire les enfants, la motricité, c'est le pied! L'arrivée de l'automne a quant à elle été marquée par **les ateliers Petits Yogis** animés par Vilayrack de Sabaidee. Cette initiation au yoga avait déjà rencontré un vif succès le printemps dernier.

Le RPE a également accueilli en octobre Véronique et Stéphan de la compagnie Les Géantes Bleues pour une parenthèse musicale. Ces deux artistes ont proposé une de leurs créations, SMS « Sieste Musicale Surprise » : un concert inédit conçu comme un voyage entre chansons, musiques improvisées et paysages sonores, un réel moment de détente! Puis Véronique est revenue au RPE pour le plus grand bonheur des petites oreilles avec ses ateliers d'éveil musical! Les enfants ont pu écouter, toucher, jouer des instruments, ressentir des émotions et du plaisir avec la musique.

L'hiver, quant à lui, va accueillir **le spectacle « Soi » de la compagnie Rêves d'elles**, une création gestuelle et musicale originale, tendre et poétique.

Les mois qui arrivent seront pour le RPE tout aussi riches en animations et en échanges. Sans oublier que le RPE est un véritable lieu de proximité pour les 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui accompagne au quotidien les parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile. Le relais contribue également à améliorer la qualité de l'accueil individuel des jeunes enfants en participant à la professionnalisation et à la valorisation des assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile.



Ateliers créatifs pour les enfants du Relais Petite Enfance.

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) ?

Pour devenir assistant (e) maternel (le) agréé (e), il vous faudra obtenir votre agrément. Il est conseillé dans un premier temps de participer à une réunion d'information animée par les services de la PMI qui vous permettra de bien comprendre le rôle de l'assistant (e) maternel (le), ses responsabilités et ainsi vous assurer que le métier correspond à ce que vous aviez imaginé.

Pour avoir le droit d'exercer cette profession à votre domicile ou dans une MAM (Maison d'Assistants Maternels) vous devrez donc déposer une demande d'agrément auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) de votre Conseil Départemental. Une visite d'évaluation à votre domicile leur permettra de s'assurer de vos conditions d'accueil et d'hygiène, de vos capacités éducatives et de votre état de santé.

Une fois l'agrément accordé (dans un délai de 3 mois suivant la réception de votre demande complète), le Conseil Départemental organise et finance la formation des assistant(e)s maternel(le)s. Cette formation initiale dure 120 heures dont 80 heures à effectuer avant l'exercice de la profession. L'agrément est alors accordé pour 5 ans (il devra être renouvelé) et fixe le nombre d'enfants pouvant être accueillis. Il apporte un cadre légal et fiscal qui ouvre des droits et offre une reconnaissance du métier (droits du salarié, droit à la formation continue...).

y + d'infos:

Relais Petite Enfance:

04 50 32 38 78 relaispetiteenfance@ ccpaysdecruseilles.org

Conseil Départemental de la Haute-Savoie : 04 50 33 50 00

Marlène Castor quitte le Relais Petite Enfance

En janvier 2023, Marlène Castor, Responsable du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, quittera son poste pour de nouveaux horizons professionnels.

En 2016, Marlène est recrutée par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en tant que Responsable du Relais Petite Enfance. Son rôle est d'accompagner les familles dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil et dans leur rôle de parent-employeurs. Elle accompagne les assistant(e)s également maternel(le)s en les informant sur leurs droits et leurs obligations, en les guidant dans la relation avec leurs employeurs ainsi que dans leur parcours de professionnalisation. . Elle anime conjointement avec Morgane Dachy et Gwladys Lachat le RPE, lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants qui permet également aux assistant(e)s maternel(le)s de se rencontrer et d'échanger.

Depuis 2016, Marlène a notamment contribué à l'organisation de plusieurs «Nounou-Dating», à la mise en place de formations sur le territoire afin d'encourager à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s ainsi qu'à la mise en route de la malle de prêt de matériel pédagogique à destination des professionnel(le)s.

Marlène rejoint désormais la commune de Fillière en tant que Référent Petite Enfance et Reponsable du RPE. Nous lui souhaitons une très bonne continuation pour la suite.

L'équipe du Relais Petite Enfance en présence du Père Noël. De gauche à droite : Morgane Dachy, Gwladys Lachat et Marlène Castor.

Scolaire : Signature de la charte des ATSEM

Amorcée fin 2019, la charte des ATSEM de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a été élaborée en concertation avec l'équipe ATSEM et les directeurs d'école.

Achevée en 2022, elle a pour objectif de formaliser le rôle et les missions des ATSEM au sein des écoles maternelles. Elle a été résentée et validée en Comité Technique du mois de septembre et sera annexée au règlement intérieur de la collectivité.

L'apport culturel dans les écoles du Pays de Cruseilles

Les parcours éducatifs sont mis en place progressivement depuis 2015. En 2022, le PAEC (Plan d'Education Artistique et Culturelle), au sein de la Communauté de Communes, s'articule autour de trois axes : la pratique de l'expression corporelle, l'accès à la Micro-Folie et le spectacle.

Sur un cycle de 3 ans, l'ensemble des élèves des écoles du territoire pratiqueront l'expression corporelle avec la Compagnie Méli-Mélo. Cinq à six séances sont proposées à toutes les classes d'une école, sur une thématique proposée par l'intervenant ou définie par les enseignants, dans le cadre du projet d'école.

Afin de faire rayonner la Micro-Folie (l'accès virtuel aux musées, aux œuvres de nombreux peintres, artistes...), des ateliers sont en projet pour les grandes sections maternelles et les CM2. En cours d'élaboration pour un tiers des écoles par années scolaire, ils devraient voir le jour d'ici quelques semaines.

Le troisième axe développé pour cette année scolaire, en direction du dernier tiers des écoles du territoire, concerne une création en résidence artistique. Elle est également en cours d'élaboration pour le dernier semestre de 2022-2023.

Une rentrée qui roule pour les transports scolaires

Inscriptions 2022-2023

Les inscriptions en ligne de cette année scolaire 2022-2023 ont remportées un grand succès : pour 1 364 dossiers instruits, un peu moins de 96% ont bénéficié d'un règlement en ligne, contre 53 payés par chèque et 4 dossiers en espèces. Contrairement aux idées reçues, la solution de règlement auprès du Trésor Public, mise en place au niveau national, est bien plus sécurisée que les modes de règlement par chèque ou en espèces.

Concernant les effectifs, ils représentent plus de **120 élèves** de primaires et **300 collégiens** dans les établissements de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Pour les élèves rejoignant des établissements sur les secteurs du Genevois ou du bassin Annécien, ce sont plus de 900 élèves transportés quotidiennement, avec pas moins de 55 circuits aller et retour quotidien rien que pour les élèves de la CCPC.

Évolution des circuits

Les marchés de transports scolaires (Circuits Spécialisés) arrivaient à terme à la fin de l'année scolaire 2021-2022. La Région a donc lancé en décembre 2021 des appels d'offres pour les services de transports scolaires propres à la CCPC. A l'issue de la procédure d'appels d'offres, les deux opérateurs historiques ont conservé leur services.

Cela a été l'occasion de procéder à quelques modifications afin de répondre

à une problématique de sécurité plusieurs fois signalée par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire de Cruseilles. En effet, jusqu'alors, les élèves de l'école de Cruseilles retournaient à leur domicile en même temps que les élèves du collèges Louis Armand. Ce fonctionnement induisait que ces élèves restaient sans réel encadrement de 16h15 à la sortie des collégiens devant leur établissement, laissant ainsi place à des comportements dissipés les mettant en danger (jeux d'enfants en bord de route, sauts depuis des mobiliers urbains...). Profitant du réaménagement des abords de l'école, la création de quatre positions de cars au lieu d'une, ainsi que la mise en place d'une première rotation des cars dédiée au primaire, puis une seconde pour les collégiens pour les circuits propres à Cruseilles ont été réalisés. Cela a permis de réduire considérablement le nombre d'enfants de primaire en attente au collège.

Également, afin de pérenniser le transport des primaires de Saint-Blaise à Cruseilles, une adaptation d'un circuit est garantie pour les 4 ans à venir.

Concernant l'actualité du mois d'octobre, nous tenons à remercier les opérateurs de transport qui ont su s'adapter aux pénuries de carburant afin d'assurer la continuité de leurs missions.

PLAN NEIGE

La Région vous transporte

À l'instar de chaque année, le plan intempéries ou « plan neige » a été établi en considération de chaque circuit.

A partir de la décision préfectorale fondée sur les prévisions météorologiques, il autorise la dégradation des services de transports scolaires en considération des risques que peuvent représenter la circulation des cars sur certains secteurs du territoire. Son déclenchement s'accompagne d'une information par SMS et/ ou courriel à destination des représentants légaux des élèves. Ce plan a été validé début novembre par la Région, juste avant l'arrivée du « père hiver » vêtu de son grand manteau blanc!





Zoom sur la mobilité : la nouvelle compétence de la CCPC

La mobilité au coeur du mandat

2020-2026

Suite à la prise de compétence mobilité en mars 2021, la CCPC a lancé la réalisation de son premier schéma directeur cyclable communautaire. Suite à un travail de concertation avec les 13 communes, les habitants et les territoires voisins, le schéma a pu être finalisé en juin dernier. 50km de voies cyclables sont prévus, qui viendront s'ajouter aux 8km déjà existants. Le schéma sera adopté par le Conseil Communautaire très prochainement.

Savoir rouler à vélo

Le Savoir Rouler À Vélo (SRAV) est un programme porté par le gouvernement et le ministère des sports. L'objectif est d'apprendre aux élèves de primaire à circuler à vélo en sécurité et en autonomie avant l'entrée au collège. Le Pays de Cruseilles souhaite aider les écoles du territoire à développer le SRAV dans les classes de primaire. Un questionnaire envoyé aux directeurs

d'école a permis de recenser la pratique existante et les besoins en matériel, pour un démarrage du programme au printemps prochain.

Avec ce programme, le gouvernement a pour ambition de **former 850 000 élèves** chaque année et ainsi augmenter la part des déplacements réalisés à vélo. Encourager la pratique du vélo chez les jeunes permet aussi de respecter les recommandations de l'organisation mondiale de la santé et ses 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Plan de mobilité sur la PAE de la Caille

La CCPC, accompagnée de l'Agence Ecomobilité Savoie-Mont Blanc, lance un plan de mobilité sur le parc d'activité de la Caille. Cette étude a été présentée lors du premier Rendez-Vous de la Caille le 19 octobre (voir Economie p.3).

La démarche vise à établir, dans un premier temps, un diagnostic des déplacements des salariés de la zone grâce à une enquête et une géolocalisation des employés. Les entreprises de plus de 20 salariés de la Zone de la Caille (élargie à la zone des Glaises) ont pu candidater pour intégrer le groupe de travail. Les entreprises se réuniront début décembre pour lancer cette étude, l'enquête est prévue pour le premier trimestre 2023.

Enquête mobilité

Les déplacements font partie de notre quotidien; travail, études, loisirs, courses...
L'usage de la voiture est largement dominant sur notre territoire et pourtant son utilisation au quotidien représente en moyenne 6 000€ par an et pèse de plus en plus sur le budget des ménages. Pour des raisons environnementales et économiques il devient important de changer notre façon de nous déplacer.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles souhaite connaitre vos habitudes de déplacements, vos attentes et besoins en termes de mobilité.

Pour cela vous êtes invités à répondre à ce questionnaire. Cette enquête est ouverte aux personnes résidant ou travaillant sur une des communes de la CCPC.

Je réponds à l'enquête publique sur **www.ccpaysdecruseilles.org**

Un travail enclenché avec la SIBRA

En septembre dernier, la CCPC a intégré le capital de la SIBRA, syndicat en charge des transports sur l'agglomération d'Annecy. Cette étape administrative permet d'enclencher un travail technique entre les deux collectivités pour un futur prolongement des lignes SIBRA jusqu'aux portes de notre territoire avec notamment une desserte du parc d'activité de la Caille. Il faudra tout de même encore un peu de patience avant de pouvoir circuler en bus de la CCPC vers Annecy.



À partir du ler janvier 2023, tous les emballages se trient LE TRI SE SIMPLIFIE Tous les emballages et tous les papiers se trient!

Extension des consignes de tri : le tri se simplifie.

À partir du ler janvier 2023 le tri devient plus simple pour les 13 communes du Pays de Cruseilles et sur l'ensemble du territoire national.

Résumé du projet

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit « le tri de tous les emballages plastiques, avec une généralisation à l'ensemble du territoire de l'extension des consignes de tri à la totalité des emballages en plastique d'ici fin 2022 ».



Les Points d'Apport Volontaire du Pays de Cruseilles.

Pourquoi?

Un geste plus simple ...

4 Français sur 5 doutent au moment de trier leurs emballages. Simplifier le geste de tri permet de lever les doutes et d'uniformiser le geste de tri des citoyens au niveau national. Ainsi, que vous soyez sur votre lieu de travail, à votre domicile, en vacances une consigne unique s'applique : tous les emballages se trient!

... aux multiples bénéfices.

\vee + de recyclage

Citeo estime que la quantité d'emballages recyclée par habitant par an augmentera de 3kg.

☑ diminuer les ordures ménagères

Réduire le poids de la poubelle d'ordures ménagères et le coût pour la collectivité.

☑ préserver l'environnement

Le recyclage permet de préserver nos ressources en évitant l'extraction de matière naturelle et de limiter ainsi nos émissions de CO².

Sans oublier: le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Désormais, tous les emballages se trient.

Qu'est-ce qu'un emballage?

✓ Un emballage sert à :

- · Conserver et protéger, qu'il soit alimentaire ou pas
- · Éviter que le produit ne soit abîmé voire cassé,
- · Regrouper plusieurs produits,
- · Informer le consommateur.

🗙 Un objet n'est pas un emballage

Pot de fleur, brosse à dents, ballon en plastique...

S'il ne peut pas être réparé ou réutilisé, déposez-le dans un point de collecte adapté ou jetez-le avec les ordures ménagères.

Plus concrètement:

Les consignes de tri du bac jaune

Les emballages en plastique :

- · Les bouteilles et flacons
- Nouveau: Les sacs, sachets et films; les pots, boîtes et barquettes...

Les emballages en métal :

- · Les aérosols, bidons, boîtes de conserves, barquettes et canettes en métal
- Nouveau: Les petits emballages en métal (capsules, couvercles, papier aluminium, plaquettes de médicament...)

Les emballages en carton :

- · Les boîtes et cartons, même souillés
- · Les briques
- · Les sacs et sachets

Les papiers:

- · Journaux, magazines

Les consignes de tri du verre

· Bouteilles, pots, bocaux et flacons, sans bouchons, ni couvercles

Les consignes de tri des ordures ménagères

- · Restes alimentaires
- · Articles d'hygiènes : lingettes, mouchoirs, éponges
- · Petits objets usés ou cassés : brosses à dents, pots de fleurs
- · Vaisselle, verres et assiettes

Attention! Les déchets suivants sont à porter en déchetterie : bois, déblais, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets électriques et électroniques, déchets verts, encombrants, huile de vidange, métaux.

- · Feuilles, enveloppes

Des gestes simples pour optimiser le recyclage



Horaires d'ouverture de la déchetterie intercommunale:

Du 1er novembre au 31 mars

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 18h00 Jeudi et samedi : non-stop de 8h30 à 18h00

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 18h30 Jeudi et samedi : non-stop de 8h30 à 18h30

La déchetterie est fermée les dimanches et les jours fériés.



Les erreurs de tri

Attention aux erreurs de tri ! Les déchets déposés non conforme aux règles de tri :

- Nécessitent une opération supplémentaire au centre de tri
- · Ont un coût pour la collectivité
- Dégradent la recyclabilité des matériaux recyclables
- Constituent un risque pour les opérateurs en centre de tri

C'est le cas, par exemple, pour une bouteille de verre ou une bouteille d'eau encore remplie, déposées dans le bac jaune.

Un nouveau centre de tri

La simplification des consignes de tri s'accompagne de la création d'un nouveau centre de tri, celui de Villyle-Pelloux n'étant pas assez performant pour traiter ces nouveaux déchets.

Situé à Chêne-en-Semine, « L'écopôle de la Semine », le nouveau centre de tri du groupe Excoffier Recyclage, recevra les nouveaux emballages triés par les habitants. Il pourra mieux capter les plastiques, les séparer plus facilement et bien préparer au recyclage les matériaux d'emballages.

Le processus de recyclage en images :



Le futur centre de tri situé à Chêne-en-Semine en construction.

Quelques objets issus de matériaux recyclés

Avec 9 boîtes de conserve recyclées, il est possible de faire une boule de pétanque alors qu'il faut 34 bouteilles recyclées pour faire le rembourrage d'une couette. Les matériaux recyclés sont aussi utilisés pour faire de nouveaux emballages.

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser! ...ils sont collectés Vous triez tous et déposés au centre de tri. 1 vos emballages No en plastique... ...prêts à être transformés en produits finis. Les emballages non recyclables Nouveaux emballages bouteilles, flacons de lessive et de produits sont valorisés énergétiquement d'entretien, films et sacs, etc Le centre de tri sépare (chauffage urbain). Produits fabriqués les matériaux et les Tubes, arrosoirs, pièces auto, fibres de rembourrage Les balles de plastique sont envoyées vers de **nouvelles** ou d'isolation solutions de recyclage n cours de développer Les balles de plastique Ces matériaux sont réduits en sont acheminées chez paillettes puis en granulés... 5 un recycleur.

Les acteurs mobilisés

Onze établissements publics de coopération intercommunale sur les territoires de la Haute-Savoie et de l'Ain se sont regroupés afin de monter un projet commun et de mutualiser les coûts:

- La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes
- La Communauté de Communes Fier et Usses
- La Communauté de Communes du Haut Chablais
- La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- La Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance
- La Communauté de Communes des Vallées de Thônes
- La Communauté d'Agglomération du Grand Annecy
- La Communauté d'Agglomération de Thonon
- Le SIDEFAGE
- Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc
- Le SIVOM de la Région de Cluses



« En triant tous les emballages et petits métaux, nous réduisons la quantité d'ordures ménagères, le coût de traitement par la collectivité et préservons les ressources naturelles. Grâce à votre geste de tri, les déchets sont porteurs d'avenir et participent à la préservation de l'environnement ».

Claude Antoniello, Vice-Président en charge des déchets

Equipe de collecte et de gestion des déchets. De gauche à droite : Joël Duret, Olivier Rusca, Patrick Collombo, Ludovic Josserand et David Monier

Zoom sur les évènements du service déchets.

CITEO partenaire

Agréé par les pouvoirs publics, **CITEO est l'éco-organisme qui organise la filière du tri sélectif en France,** aux côtés des collectivités locales.

Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. Ses missions : apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace. En 2022, la CCPC a reçu un avis favorable à l'appel à projet permettant d'obtenir des subventions pour monter le projet sur le territoire.

Le service déchets

Au quotidien, le service déchets composé de 6 agents (Joël, Olivier, Ludovic, David, Patrick et Léa), travaille pour rendre le Pays de Cruseilles plus propre. Ses missions sont les suivantes :

- Collecte des déchets
- Aménagement de points d'apport volontaire
- · Mise en place du compostage
- · Entretien des PAV et composteurs collectifs
- Gestion de la déchetterie
- · Sensibilisation des habitants

Informations pratiques

Des questions ? Un doute sur le nouveau geste de tri ? **Rendez-vous sur www.ccpaysdecruseilles.org** Contactez le Service Déchets 04 50 08 16 16

Retour sur les animations scolaires

Après 2 ans d'absence, les animations sur le thème de la réduction et le tri des déchets sont de retour !

Tout au long de l'année l'ambassadrice de tri se rendra dans les écoles du territoire afin de sensibiliser les élèves de maternelles et d'élémentaires sur le tri des déchets, le compostage et le gaspillage alimentaire. À ce jour, 30 animations sont prévues en partenariat avec les enseignants et d'autres sont à venir.

∠ Les évènements à venir

Mars -Avril Soirées compostage : achat de composteurs, conseils sur le compostage, réponses aux questions. En présence de l'ambassarice du tri

22 Avril

Journée de nettoyage : ramassage des déchets dans les communes suivi d'un repas convivial qui se déroulera à Cruseilles

Une rentrée culturelle riche en animations au Pavs de Cruseilles:

Bibliothèque Intercommunale André Dussollier

La deuxième partie de l'année a été riche en animations à la Bibliothèque Intercommunale André Dussollier. Voici une rétrospective de ce qui a été proposé aux différents publics :



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Photo Club de Cruseilles a exposé des photographies sur le thème du Patrimoine du Pays de Cruseilles. Le vernissage de l'exposition s'est tenu le vendredi 16 vendredi en présence des élus ainsi que du président du Photo Club.



Samedi 17 septembre était organisée une visite commentée sur le thème «Louis XIV à Versailles».



Les représentants de l'État lors de l'inauguration de la Micro-Folie Pays de Cruseilles le 24 septembre dernier. De gauche à droite: Emma De Oliveira, Responsable Opérationnel Micro-Folie de la Région Auvergne Rhône-Alpes; Jean-Luc Blondel, Sous-prétet de la Haute-Savoie; Yves Le Breton, Prétet de la Haute-Savoie, Charlotte Boettner, Vice-présidente de la CCPC en charge de la Culture; Sylvie Mermillod, Maire de Cruseilles; Xavier Brand, Président de la CCPC.



Après quelques mois d'ouverture, l'inauguration de la Micro-Folie Pays de Cruseilles s'est déroulée le 24 septembre en présence des représentants de l'Etat, des élus communautaires et de la Responsable Opérationnel Micro-Folie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes venue représenter La Villette.



Pendant les vacances de la Toussaint ont eu lieu des ateliers créatifs pour les enfants sur le thème « Grand frisson dans l'imaginaire des artistes ».



La création de l'espace d'animation a permis à la bibliothèque de relancer ses actions culturelles en commançant par un spectacle de contes « Au Loup-Bar », le mercredi 02 novembre.

École de musique : les actualités de la rentrée 2022

La rentrée 2022 est marquée par l'ouverture d'une classe de violon/alto. Il s'agit d'une nouveauté car, jusqu'à présent, l'EMPC proposait essentiellement des cours d'instruments à vent. Katiane Hubert est ravie d'accueillir toutes les personnes souhaitant pratiquer ces instruments à cordes.

À partir du mois de novembre, **l'EMPC** intervient à l'Ehpad de Cruseilles. Amandine Malaboeuf aura ainsi la joie de faire chanter les résidents de la maison de retraite tout au long de l'année.

Cinq professeurs de l'EMPC ont été recrutés dans des conservatoires pour enseigner dont un à la musique de l'armée maritime de Toulon. Nous accueillons par conséquent cinq nouveaux professeurs à l'école de musique : Marina Galliot (piano classique), Alfie Girard (trompette), Alexis Grimault (trombone/tuba), Katiane Hubert (violon/alto), Amandine Malaboeuf (clarinette).



Le Complexe Sportif Intercommunal au service des associations

Amicie Trystam, élève de flûte à l'Ecole de Musique du Pays de Cruseilles a réussi le concours d'entrée au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon.

Le 04 octobre dernier, deux étudiants du CFEDEM AURA de Lyon (Centre de Formation des Musiciens Enseignants Auvergne Rhône-Alpes) sont venus en observation à l'EMPC. La pédagogie de l'Ecole de Musique suscite toujours la curiosité des étudiants. Pour eux, il est difficile d'envisager un enseignement autre que celui qu'ils ont reçu, c'est pourquoi le CEFDEM invite les étudiants à observer et échanger avec l'équipe pédagogique tout au long de leurs deux années de formation.

∠ Les projets à venir

L'École de Musique du Pays de Cruseilles propose des minis-concerts dans ses locaux avant chaque vacances scolaires : le mardi et le mercredi à 19h. Ce moment musical est ouvert à tous et gratuit. Si vous souhaitez découvrir ou faire découvrir à vos enfants la musique, c'est un bon moyen d'y accéder.

Les élèves auront également l'opportunité d'utiliser la Micro-Folie de la bibliothèque intercommunale André Dussollier. L'équipe pédagogique de l'EMPC et Erika, la médiatrice culturelle de la Micro-Folie, se rencontreront en novembre afin de construire un projet ensemble.



Concert pédagogique à l'Ecole de Musique du Pays de Cruseilles.

Sport : Le Centre Nautique des Dronières fait le plein !

Le Centre Nautique « Espace Bernard Pellarin », à Cruseilles, a ouvert ses portes du 26 mai au 11 septembre 2022. Les conditions météorologiques et l'ensoleillement exceptionnel dont nous avons bénéficié cet été ont permis d'atteindre un taux de fréquentation record. Plus de 72 000 personnes ont pu profiter de l'établissement à travers les différentes activités proposées : aquabike, aquagym, cours de natation enfants et adultes, parcours gonflable sur l'eau et cours de natation pour le public scolaire.

Zoom sur le Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles

Le Complexe Sportif Intercommunal du pays de Cruseilles a été inauguré le 02 juillet dernier. **Il est aujourd'hui occupé par les associations du territoire** qui utilisent tous les créneaux disponibles pour proposer leurs activités: Handball, Badminton, Basket, Tennis, Escalade, Danse, Baby Tennis.

À l'étage, la salle de la Grand Rue voit évoluer les enfants du Relais Petite Enfance qui viennent deux fois par semaine pratiquer des ateliers Eveil et Yoga. L'espace est également utilisé par des associations telles que les Restos du Coeur, le Secours Catholique ou encore le Don du Sang. Enfin, une salle réservée aux associations leur permet d'organiser des réunions ponctuelles.

Entretien avec Raphaël ROSSI, gardien du Complexe Sportif.

Quand as-tu commencé à travailler au Complexe Sportif Intercommunal du Pays de Cruseilles ?

Je suis arrivé au Pays de Cruseilles le 13 décembre 2021. J'ai effectué une semaine de tuilage avec mon prédécesseur avant de prendre pleinement mes fonctions le 03 janvier 2022.

Quelles sont tes missions au quotidien?

Je m'occupe essentiellement de la logistique. Mon rôle est de préparer les locaux pour les usagers et de répondre à toutes leurs demandes. Je veille ainsi à leur sécurité et au bon fonctionnement technique du bâtiment. Je suis d'ailleurs souvent là pour rappeler les consignes d'utilisation du Complexe Sportif et faire respecter le règlement intérieur. J'entretiens également la propreté de tous les espaces utilisés. J'ai à coeur de faciliter les échanges avec les utilisateurs du Complexe Sportif: associations, collège, MFR. Je m'occupe donc de la gestion et de la mise en place du matériel demandé. Je veille également au bon fonctionnement du stade des Ebeaux.

Quel est ton rapport avec les différentes associations qui utilisent le Complexe Sportif Intercommunal?

Je dirais qu'il s'agit d'un rapport de confiance, d'entraide et de collaboration et de médiation entre les associations pour faire en sorte que le partage des créneaux et des espaces soit juste et équitable.



Le Pays de Cruseilles engagé dans la

rénovation

énergétique

Haute-Savoie Rénovation Energétique 🚻

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

> N'attendez pas d'être congelé pour nous contacter

56 19 19 19 • hsre.fr 60 6













UN CONSEILLER



Haute-Savoie Rénovation Energétique: Un service à destination du grand public.

Haute-Savoie Rénovation Énergétique¹ et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous accompagnent dans vos travaux de rénovation énergétique:

- · Isolation des murs, comble, garage...
- Changement de portes et fenêtres
- Modification du système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière bois...
- · Installation de ventilations mécaniques

Un accompagnement personnalisé

À chaque étape de votre projet de rénovation, votre conseiller HSRÉ vous accompagne grâce à:

- · Une évaluation thermique de votre bien
- Des scénarios de travaux présentant les économies d'énergie et les coûts

1. Service Public mis en place par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Economie d'Energie. · Une aide au montage financier du projet : identification de prêts, des aides financières,



Le savez-vous?

Pour le changement d'une chaudière fioul vers une pompe à chaleur vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 4 000 € à 11 000 €, sous conditions de ressources. D'autres aides sont disponibles pour l'isolation, sous conditions de ressources et de superficie.

Faire de la rénovation énergétique c'est aussi:

- Faire des économies : un bâtiment bien isolé, c'est un chauffage pas allumé
- · Améliorer son confort : pour plus de chaleur en hiver et plus de fraîcheur
- Investir dans un actif durable : grâce à la rénovation énergétique la valeur d'un logement peut augmenter de 5 à 30%.
- Faire un geste pour la planète : réduire sa consommation énergétique c'est limiter l'extraction de gaz, de pétrole ou de combustible nucléaire ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, sur le Pays de Cruseilles ça a été:

- · 169 appels
- 43 conseils personnalisés
- 5 accompagnements complet Serez-vous le prochain?

∠ Les permanences:

Le **1er ou 2ème mercredi du mois** au siège de la CCPC.

Appelez un conseiller gratuitement :

04 56 19 19 19 Du lundi au vendredi | 9h-12h / 14h-17h

+ d'info sur : https://www.hsre.fr/



La CCPC présente son projet de territoire 2020-2030

Le projet de territoire 2020-2030 de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles réunit une trentaine d'actions ambitieuses axées sur la solidarité, la proximité, l'innovation et la préservation.

Véritable feuille de route du mandat, il permet de définir les actions prioritaires de la collectivité en abordant l'ensemble de ses domaines d'interventions. Les domaines classiques (écoles et petite enfance, culture, sport, traitement des déchets, eau et assainissement) mais aussi les nouvelles thématiques sur lesquelles les élus souhaitent développer de nouveaux projets (environnement, économie et tourisme, habitat, action sociale).

Ce projet de territoire est donc un document essentiel de la démocratie locale: il va guider, années après années, l'action de la CCPC.

☑ Qu'est-ce qu'un projet de territoire?

Un projet de territoire **fixe le programme de travail des élus pour les dix prochaines années,** en s'appuyant sur une analyse des problèmes rencontrés par les habitants du territoire.

Pour découvrir le projet de territoire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, rendez-vous en pages centrales.

Un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle pour la CCPC

Vous l'aurez peut-être remarqué mais depuis quelques mois un nouveau logo est apparu sur les supports de communication de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Ce nouveau logo résulte d'une démarche de marketing lancée en 2021, par la collectivité, avec la volonté de construire une nouvelle identité visuelle. Il intègre les valeurs du territoire : modernité, dynamisme, préservation et solidarité.

Cette nouvelle charte graphique est en phase avec l'évolution perpétuelle du territoire. Elle s'accompagne d'une évolution des supports de communication de la collectivité tels que votre magazine intercommunal, les flyers, les affiches, ... l'ensemble de la signalétique intercommunale a été changée : les panneaux écoles, le Centre Sportif Intercommunal, le siège de la CCPC. Dans les mois à venir, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles va également travailler sur la refonte de son site internet. Un nouveau site internet, moderne et fonctionnel, verra le jour fin mars 2023.



Le point sur les travaux

CUVAT - Réhabilitation de l'école et construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire.

Les travaux de second oeuvre ont démarré, notamment les Voiries et Réseaux Divers, ainsi que la construction d'une nouvelle chaufferie.

Montant prévisionnel des travaux:
1 980 000 € TTC pour la CCPC et 1020 000 € pour la commune (cantine et accueil périscolaire).

COPPONEX - Agrandissement de l'école et création d'une micro-crèche.

Suite à l'ouverture des nouveaux locaux de l'agrandissement de l'école de Copponex, les bungalows des salles de classe ont été retirés et le site réaménagé. Montant de l'opération 30 000€ TTC.

CERCIER - Réhabilitation et transformation des sanitaires

Des travaux de désamiantage, maçonnerie, électricité, plomberie, plastique, carrelage et peinture sont actuellement en cours. Montant prévisionnel des travaux : 190 000€ TTC.

ANDILLY – Réhabilitation et agrandissement d'un groupe scolaire et d'un équipement périscolaire.

L'étude est actuellement en cours (phase d'Avant Projet Sommaire).

Quatre aires de jeux ont été posées dans les écoles d'Allonzier la Caille, Cercier, Copponex et Menthonnex-en-Bornes. Montant de l'opération : 80 000€ TTC.



Une cellule d'écoute pour les jeunes au Pays de Cruseilles



La mairie de Cruseilles lance le Point Écoute Jeunes

Parce que nos jeunes ont besoin de parler, sans se sentir jugés, sans devoir se justifier et en toute confidentialité, la mairie de Cruseilles a mis en place, depuis la rentrée de septembre, un Point Écoute Jeunes.

Tous les 1er et 3ème vendredis du mois, Evelyne Torquato, conseillère conjugale et familiale, reçoit les jeunes gratuitement et sans rendez-vous de 16h45 à 20h00 dans les locaux du CLAE élémentaire. Cette écoute est ouverte à tous les jeunes du territoire, âgés de 10 à 21 ans et désirant échanger en toute confidentialité sur différents sujets qui les touchent.

Le Point Écoute Jeunes est, depuis peu, étendu à une permanence téléphonique gratuite ouverte aux mêmes horaires de permanence physique, pour permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas forcément se déplacer d'en bénéficier.

Pour plus d'informations:

Evelyne Torquato - conseillère conjugale et familiale 07 68 49 54 58 - evelyne.toraquato@ccef.ch

Mairie de Cruseilles 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr

Agenda

☑ Retrouvez tout l'agenda en ligne sur www.ccpaysdecruseilles.org

Andilly		Menthonnex-en-Bornes	
04 Fév ^{20h}	Le duo ALLEGRIA : Les contes de fées de Schumann et la sonate opus 147 de Chostskovitch - à la Chapelle de Charly	17 Déc	Menthon'ice de Noël - L'après ski des Bornes ! Organisé par le Comité des Fêtes de Menthonnex-en-Bornes
Cernex		16 Juin	Concert : Harmonica en Bornes et le groupe primaire d'Evires, avec Rachel Plas et
28 Janv 17h30	Première édition de l'ARPEC'y'flette - à la salle des fêtes		Philippe Hervouët - à l'école d'Evires
		Saint-Blaise	
Copponex		04 Fév	Fête de la Saint-Blaise : Messe, apéritif et
18 Mai	Tournoi de foot de l'amitié - au stade des Chardons	soupe à l'oignon	
Cuvat		24 Juin	Feux de la Saint Jean : feux d'artifice et animation musicale
Tous les lundis	Cinélivres : séances de cinéma pour enfanst et adultes	Villy-le-Bouveret	
		08 Avr	Bal de Pâques - au Cercle Rural
18 mars	LOTO	23 Avr	Combat des Reines - au Cercle Rural